



Montréal, le 16 mars 2005

Le Front Commun des personnes assistées sociales du Québec, regroupant 28 organismes de défense des droits des personnes assistées sociales, joint sa voix à celles des étudiants et étudiantes du Québec pour demander au Gouvernement du Québec de revenir sur sa décision de convertir 103 millions de dollars de bourses en prêts.

Il est inconcevable que, prétendant devoir faire face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans un futur rapproché, le Gouvernement du Québec multiplie les coupures en éducation. Il est clair que l'enjeu des trois organisations étudiantes en grève, soit la FECQ, la FEUQ et la CASSÉE est de récupérer 103 millions de dollars de bourses. Mais cet enjeu ouvre la porte à une réflexion plus large sur l'éducation publique et son financement.

Premièrement, il est important de spécifier que l'éducation est un droit enchâssé dans la Charte Québécoise des droits et libertés de la personne. Considérant qu'environ 80% des emplois créés de nos jours requièrent une formation post-secondaire, nous devrions nous préoccuper de certaines urgences en termes d'éducation. Il y aurait actuellement un million d'analphabètes au Québec, et 43% des personnes assistées sociales ont tout au plus un secondaire IV. Chaque dollar désinvesti, soit dans l'éducation post-secondaire, soit dans la formation professionnelle, empêche bon nombre de personnes et de familles d'espérer à un niveau de vie décent, et la société québécoise de profiter d'un plus grand bassin de contribuables, ce dont elle a grand besoin.

Entre 2003 et 2006, la contribution annuelle du Gouvernement du Québec au Fonds de développement du marché du travail (FDMT) a diminué d'environ 22 millions. Ce fond finance les activités de formation d'Emploi-Québec grâce à une participation du Fédéral et du provincial. Or, le fédéral, qui débourse plus de 75% des sommes affectées à ce fond, exige le respect de cibles prioritaires, soit les personnes touchant l'assurance-emploi, et ce en respectant le ratio d'investissement des deux palliers de gouvernement. Mais dans les faits, seulement 10% des personnes assistées sociales et/ou sans chèque arrivent à dénicher une mesure de formation. Et ce sont ces mêmes personnes qui sont les premières victimes des coupures dans les services gouvernementaux.

D'autre part, Emploi-Québec ne rendant pas ses décisions de refus par écrit, aucune statistique sur le nombre de demandeurs n'est disponible. Mais les organismes de développement de la main d'œuvre estiment à plusieurs milliers de personnes, la plupart à l'aide sociale, le nombre grandissant de refus de mesures de formation, éliminant les recours possibles pour les personnes refusées, faute de preuve. Nos organismes de base nous ont aussi fait part de refus de formation

pour des personnes ayant au plus un secondaire V, en raison de surqualification académique (!!!), selon Emploi-Québec. Cette façon de faire va complètement à l'encontre des besoins même du marché du travail. Ajoutons à cela les mises à pied massives dans les bureaux d'Emploi-Québec, et il est très simple de voir que la philosophie du gouvernement du Québec et son action ne sont nullement cohérentes. Nous l'avons entendu de la bouche même du Ministre des Finances, M. Audet lors des consultations prébudgétaires : « Il y a trop de pauvreté au Québec » Pourquoi donc s'acharner à vouloir précipiter les personnes sans-emploi sur le marché du travail au plus vite, lorsque c'est pour leur garantir pauvreté, précarité, et de multiples allers-retours « travail / assurance-emploi / aide sociale »? Pourquoi se tire-t-on dans le pied de cette façon comme société?

Nous aimerions que le présent débat sur l'éducation croise celui de la couverture des besoins essentiels. Si nous reconnaissons qu'un enfant souffrant de malnutrition éprouve de grandes difficultés d'apprentissage, nous ne devons pas tolérer que ceux qui s'instruisent pour apporter leur contribution à la collectivité, enfants et adultes, le fassent dans un contexte de survie précaire. De ce fait, il s'agit là d'un investissement collectif qui garantit beaucoup mieux la santé des finances publiques que des baisses d'impôt qui redonnent des miettes d'une main pour les reprendre en tarifications en tout genre. Et réfléchissons à l'exemple suivant : si le gouvernement redonne 1 milliard de dollars en impôts pour de l'autre main augmenter les tarifs d'Hydro-Québec, la seule différence se retrouve sur le talon de paie des Québécois. Cessons de jouer avec les mots. Les Québécois demandent des baisses d'impôts pour augmenter leur pouvoir d'achat, non pas pour s'émerveiller de leur prochain talon de paie. Et ces baisses d'impôt ne peuvent se faire sans une hausse des revenus du Gouvernement.

Comme Front Commun des personnes assistées sociales du Québec, nous nous inscrivons dans la mouvance du projet de société plus juste et progressiste que portent le Forum social mondial et de la Marche mondiale des femmes. Nous réitérons donc notre appui aux étudiants et étudiantes du Québec, et lançons un appel à l'ensemble de la société civile de trouver les moyens et la spontanéité nécessaires pour joindre le mouvement de façon concrète, et non seulement par des appuis moraux. Si l'avenir de notre société est menacé par un gouvernement sans vision, et que les étudiants sont prêts à se tenir debout, nous n'avons aucune raison de ne pas emboîter le pas dès maintenant.

Eric Bondo

Front commun des personnes assistées sociales du Québec.